



HÔTEL
DES VENTES
D'AVIGNON

AUTOMOBILES ET MOTOS DE COLLECTION

LUNDI 29 AVRIL A 14 H 30

LISTE SUSCEPTIBLE D'ETRE MODIFIEE JUSQU'AU MOMENT DE LA VENTE

1	VP CITROEN 2CV6 SPECIAL - Type : AZKA - Série : VF7AZKA0079KA1460 - Carrosserie : CI - 1ère MEC : 19/11/1981 - 3CV - ES - 45 134 km.	4 000/5000 €
2	VP ALFA ROMEO SPRINT VELOCE 1.2 - Type : 902A5 - Série : 5068436 - Carrosserie : CI2P - 1ère MEC : 05/02/1981 - 8CV - ES - 31 579 km - Véhicule première main - Vendu suite à succession	6 000/7000 €
3	VP ALFA ROMEO SPIDER 2000 - Type : 11538 - Série : 2466091 - Carrosserie : CABR - 1ère MEC : 23/03/1978 - 41 700 km - 11CV - ES - Un rapport d'expertise du 20/01/2024 sera remis à l'acquéreur. Importantes restaurations à prévoir. Vente suite à succession	7 000/8 000 €
4	VP OPEL GT6 1900 - Série : 941847680 - Carrosserie : CI - 1ère MEC : 03/11/1969 - 55 747 km - 11CV - ES Un rapport d'expertise du 20/01/2024 sera remis à l'acquéreur.	7 000/8 000 €
5	VP CITROEN 2CV6 CLUB - Type : AZKA - Série : 39KA5339 - Carrosserie : CI - 1ère MEC : 10/03/1977 - 42 055 km - 3CV - ES	7 000/10 000 €
6	VP RENAULT 4CV - Type : R1062 - Série : 2336336 - Carrosserie : CI - 1ère MEC : 27/06/1955 - 73 374 km - 4CV - ES - Modèle toit ouvrant, roues étoiles, vitres AR coulissantes. Restauration complète	10 000/12 000 €
7	VP JAGUAR XJ6 SERIE 1- 1ère MEC : 02/05/1969 - Carrosserie : CI - 52 060 km - ES . Moteur 6 cylindres - 4.2 litres - Boite automatique	4 000/6 000€
8	VP MASERATI GRANSPORT - Type : MMS1901FX032 - Série : ZAMEC38B000022794 - Carrosserie : CI - 1ère MEC : 27/01/2006 - 85 77 0km - 33CV - ES - Véhicule première main - Parfaitement entretenu	25 000/30 000 €
9	VP PEUGEOT 604 - Type : 604A31 - Série : 6545971 - Carrosserie : CI 4P - 1ère MEC : 22/02/1977 - 8CV - GO	2 000/2 500 €
10	MTL SUZUKI MARAUDER - Type : VTTAP111100 - Série : VTTAP111100100622 - Carrosserie : SOLO - 1ère MEC : 11/06/2003 - 1CV - ES - Kilométrage affiché : 9 296 km.	800/1 000 €
11	MTL ZONGSHEN ZS125-50 - Type : L3EZGSML000K016 - Série : LZSPCJLT895106017 - Carrosserie : SOLO - 1ère MEC : 16/01/2012 - 1CV - ES - Kilométrage affiché : 79 km.	700/1 000€
12	MTL YAMAHA SR125 - Type : 10F - Série : 10F042073 - Carrosserie : SOLO - 1ère MEC : 29/03/1993 - 1CV - ES - Kilométrage affiché : 38 082 km.	800/1 000 €

CONDITIONS DE VENTE

1- GARANTIES

Conformément à la loi, les indications portées au catalogue engagent la responsabilité du Commissaire-Preneur. Les attributions faites dans le catalogue de la vente ont été établies compte tenu des connaissances scientifiques et artistiques à la date de la vente. L'ordre du catalogue sera suivi.

Une exposition préalable permettant aux acquéreurs de se rendre compte de l'état des objets mis en vente, il ne sera admis aucune réclamation

une fois l'adjudication prononcée. Les dimensions et les estimations sont communiquées à titre indicatif. L'état des cadres n'est pas garanti, les restaurations d'usage et nettoyage sont considérées comme mesures conservatoires n'entraînant pas de dépréciation. Les éventuelles modifications aux conditions de vente ou aux descriptions du catalogue seront annoncées verbalement pendant la vente et inscrites sur le procès-verbal.

2- ORDRES D'ACHAT ET ENCHERES PAR TELEPHONE

Un enchérisseur ne pouvant assister à la vente devra remplir un formulaire d'ordre d'achat accompagné de la copie recto-verso d'une pièce d'identité.

Le commissaire-preneur agira pour le compte de l'enchérisseur, selon les instructions contenues dans le formulaire d'ordre d'achat, ceci afin d'essayer d'acheter le ou les lots en ne dépassant pas, en aucun cas, le montant maximum indiqué par l'enchérisseur. Les ordres d'achat et les demandes d'enchères téléphoniques doivent nous parvenir au plus tard la veille de la vente à 18h. Il s'agit d'un service gratuit et d'une facilité pour les clients. Le commissaire-preneur ne peut être tenu responsable d'avoir manqué d'exécuter un ordre ou une demande d'enchères téléphoniques par erreur ou toute autre cause.

Pour éviter les erreurs et les abus, aucune demande d'enchères téléphoniques ne sera acceptée pour les lots dont l'estimation minimum est inférieure à 300 euros.

3- ENCHERES

L'adjudicataire sera le plus offrant et dernier enchérisseur, et aura pour obligation de remettre ses nom et adresse ainsi qu'un chèque de garantie.

En cas de contestation au moment des adjudications, c'est-à-dire s'il est établi que deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente, soit à haute voix, soit par signe, et réclament en même temps cet objet après le prononcé du mot « adjudgé », le dit objet sera immédiatement remis en adjudication au prix proposé par les enchérisseurs et tout le public présent sera admis à enchérir de nouveau.

4- DONNEES

Dans le cadre de nos activités de ventes aux enchères, notre maison de ventes est amenée à collecter des données à caractère personnel. Ces données font l'objet d'un traitement informatique et pourront être utilisées par notre OVV afin de satisfaire à ses obligations légales, et, sauf opposition des personnes concernées, aux fins d'exercice de son activité (notamment, des opérations commerciales et de marketing). Ces données pourront également être communiquées aux autorités compétentes dès lors que la réglementation l'impose.

Conformément à l'article 2bis de l'arrêté du 16 août 2016 relatif à l'interdiction du commerce d'ivoire d'éléphant et de corne de rhinocéros, notre maison de vente effectuera pour le compte de(s) adjudicataire(s) la déclaration d'achat auprès du CITES.

Nos clients disposent dès lors d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition sur leurs données personnelles en s'adressant directement à notre maison de ventes.

5- FRAIS DE VENTE

18.00% TTC en sus de l'enchère pour les véhicules et motos de collection

24.00 % TTC en sus de l'enchère pour les autres lots.

6- PAIEMENT

Le paiement est comptant et doit s'effectuer au moyen de :

- Carte bancaire à l'étude
- Virement bancaire (IBAN sur demande)
- Espèces : Jusqu'à 1000€ maximum

Jusqu'à 15 000 € lorsque l'acheteur justifie qu'il n'a pas son domicile fiscal en France et n'agit pas pour les besoins d'une activité professionnelle

7- DÉFAUT DE PAIEMENT

À défaut de paiement l'objet pourra être remis en vente selon la procédure sur folle enchère immédiatement ou à la première opportunité. L'opérateur de vente volontaire est adhérent au Registre central de prévention des impayés des Commissaires-Preneurs auprès duquel les incidents de paiement sont susceptibles d'inscription. Les droits d'accès, de rectification et d'opposition pour motif légitime sont à exercer par le débiteur concerné auprès du Synev 15 rue Fressinet 75016 Paris.

8- RETRAIT DES ACHATS

Il est conseillé aux adjudicataires de procéder à l'enlèvement de leurs lots dans les meilleurs délais. Dès le prononcé de l'adjudication les objets sont placés sous l'entière responsabilité de l'acheteur. Le magasinage ne saurait engager la responsabilité de l'opérateur de vente à quelque titre que ce soit.

Pour les lots AUTOMOBILIA :

À partir d'un délai de quinze jours, il sera perçu cinq euros de frais de gardiennage par jour et par objet.

Pour les véhicules :

L'acquéreur a jusqu'au jeudi inclus pour procéder à la récupération du véhicule (après paiement complet de son achat). À partir du vendredi suivant la vente (soit le 17/11), le véhicule sera enlevé par notre sous-traitant et gardienné dans son local. Charge à l'acquéreur de s'acquitter des frais de transport (soit 120€ TTC incluant une semaine de gardiennage/véhicule). Au-delà des frais de 7.20€ TTC/jour et par véhicule seront à régler autransporteur.

9- EXPÉDITION

Pour toute demande d'expédition, veuillez contacter la société Mail Boxes Etc., prestataire professionnel qui se charge de l'emballage et de l'envoi de vos achats. Tél. : 04.91.37.01.37 ou par mail mbe2568@mbeFrance.fr.